

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE & Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste : Un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Taitbout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Août 1877.

Bulletin politique.

LE GOUVERNEMENT ET LES CONSERVATEURS.

La nouvelle que des poursuites correctionnelles seront exercées contre M. Gambetta à l'occasion du discours qu'il a prononcé à Lille, sert de texte et de prétexte à certains journaux conservateurs pour demander au gouvernement de montrer à l'avenir plus d'énergie et de décision que par le passé.

A les entendre, il semblerait que l'action gouvernementale doive suffire à tout. Jusqu'ici, suivant l'opinion des journaux dont nous parlons, rien ou presque rien n'a été sérieusement dirigé contre le radicalisme ; le renvoi de M. Gambetta devant la police correctionnelle est le premier et le seul acte de vigueur à inscrire à l'avenir du gouvernement du 16 mai.

On ne saurait être plus injuste. Le gouvernement a fait tout, absolument tout ce qu'il avait promis de faire.

Sans sortir de la légalité, il a relevé toutes les calomnies et les mensonges des radicaux ; il a révoqué ou réprimandé tous ceux de ses agents qui profitaient de leurs fonctions pour le combattre ; il a déféré aux tribunaux tous les délits qui lui ont été signalés.

Il ne pouvait et ne devait pas faire davantage.

Le surplus doit être l'œuvre du parti conservateur tout entier.

Le gouvernement est un général ; le parti conservateur est son armée.

Le gouvernement soutient et dirige les forces conservatrices.

C'est au parti conservateur lui-même qu'il appartient de se défendre en combattant.

Le parti conservateur se défend-il ? combat-il ?

Son organisation, qui pourrait être formidable, ne laisse-t-elle plus rien à désirer, aujourd'hui que nous touchons à la veillée des armes ?

Les comités républicains et radicaux, subventionnés par l'armée radicale et la caisse de l'Internationale, ont-ils rencontré, dans chacune des villes où ils fonctionnent au plus grand détriment des intérêts du pays, des comités similaires fondés, formés, subventionnés par l'armée conservatrice ?

Nous laissons à nos lecteurs le soin de répondre. S'ils sont sincères, ils reconnaîtront du côté du gouvernement, en même temps que le respect le plus absolu de la Constitution et de la loi, non-seulement la volonté d'agir, mais l'action même nette, franche, énergique, se produisant sans hésitation comme sans faiblesse. Ils constateront chez le parti conservateur, au milieu de certains efforts et de quelques faits qui, pour être isolés, n'en sont pas moins louables, une apathie presque générale et le sentiment partout répandu que ses intérêts et ses espérances, confiés aux soins du gouvernement, doivent être sauvegardés et réalisés par lui, en dehors du concours et d'une part quelconque d'activité du parti qu'il représente au pouvoir.

Les causes de cette situation sont connues. De tout temps, en France, le gouvernement ayant été conservateur, a dirigé, naturellement, les affaires dans le sens conservateur. Le parti s'est désintéressé de la lutte que le pouvoir livrait et soutenait seul contre les hommes de désordre, dont il avait, du reste, facilement raison.

Aujourd'hui, les conditions dans lesquelles s'exerce la puissance publique sont profondément modifiées par suite des révolutions successives qui ont agité le pays.

L'armée de la Révolution, acharnée à l'assaut du pouvoir, n'a pas été sans lui porter de rudes atteintes. Elle aspire, à l'heure qu'il est, à s'emparer de toutes nos positions.

Le parti conservateur est-il disposé à abdiquer entre ses mains ?

Là est la question.

Si oui, son indifférence est raisonnée, sa défaite est certaine.

Si non, il faut qu'il agisse et qu'il prête au gouvernement un actif et énergique concours.

Il n'a pour cela qu'une chose à faire : suivre l'exemple que lui donnent ses adversaires.

Ils sont organisés partout ; qu'il s'organise !

Bien avant l'heure du combat, ils sont prêts à la lutte ; qu'il s'y prépare !

C'est perdre son temps et faire preuve de faiblesse que de récriminer et se plaindre.

Le gouvernement est fait ; il est puissant : il use de sa force et de sa puissance.

Le parti conservateur tout entier peut davantage encore : qu'il ose donc ! et la paix et la tranquillité publiques lui seront assurées pour longtemps.

Regnum caelorum vim patitur et violenti rapiunt illud, le royaume des cieux souffre violence et les violents seuls le ravissent.

Il en est de même des royaumes terrestres : *Violenti rapiunt illud !*

Chronique générale.

Nous avons signalé et flétri comme ils méritaient de l'être les scandales, les actes inconstitutionnels, les violences qui se sont produits dans un certain nombre de conseils généraux républicains ; mais, au demeurant, le gouvernement a-t-il beaucoup à se plaindre de ce qui s'est passé et les radicaux ont-ils raison de se réjouir, comme ils affectent de le faire ? Nous ne le pensons pas.

En effet, les républicains voulaient affirmer leur supériorité par trois moyens :

1° Les protestations contre l'ajournement des élections. Or, 24 conseils seulement ont admis cette prétention. Dans 36 conseils, elle a été repoussée, et souvent par la question préalable. Dans 37, la question n'a même pas été posée.

2° Procéder à l'élection des bureaux. Or, la majorité des conseils a maintenu ses bureaux.

3° Prolonger la session pendant un mois. Or, 55 conseils ont déjà clos leur session et on en compte 15 seulement qui se sont ajournés à des dates plus ou moins éloignées, pour se conformer au mot d'ordre.

Voilà comment les républicains ont triomphé. (La Patrie.)

M. Victor Lefranc, ancien ministre de M. Thiers et l'un des principaux membres du centre gauche de la Chambre dissoute, adresse à ses électeurs une longue circulaire dont nous extrayons le passage suivant qui reconnaît loyalement que le chef de l'Etat, en prononçant la dissolution de la Chambre, n'a point commis un acte anti-parlementaire :

« La dissolution de la Chambre des députés nous ramène devant le pays. Pour ma part, je n'ai pas douté un seul instant qu'en la prononçant, M. le Président de la République n'ait voulu se tenir fidèlement dans la lettre et dans l'esprit de la Constitution. Nul n'a le droit de m'interdire ou de me reprocher l'expression de cette conviction. »

Nous apprenons, dit le *Constitutionnel*, que plusieurs personnages politiques, reconnus par la Cour des comptes débiteurs de sommes importantes envers l'Etat, vont être mis en demeure d'en effectuer la restitution. Ce ne sera pas trop tôt.

Le *Moniteur* annonce que le comité conservateur, constitué à Paris sous la présidence de M. le comte Henri Gréville, a arrêté qu'une souscription serait ouverte en vue d'assurer les ressources nécessaires aux candidatures conservatrices dans toute la France.

s'était de nouveau abandonnée au courant, et ne tarda pas à disparaître dans le brouillard.

Madame Loudun et ses compagnons se regardèrent avec angoisse.

— Vite, rebroussons chemin ! s'écria enfin la première ; le moindre retard peut nous mettre en danger.

— Il n'y a rien à craindre, fit observer Alfred, puisque la route est libre.

— Alors, retournons sur-le-champ.

Jérôme avait regardé autour de lui avec attention.

— Ah bien, oui, retourner ! dit-il ; et le moyen de traverser là-bas au grand peuplier ?

— Ne venons-nous point d'y passer ?

— C'est justement pour ça, dit le jeune garçon ; l'eau était alors à deux pieds de la route, et avant que nous soyons là-bas elle aura grandi du double.

— Tu crois donc qu'elle monte ?

— Regardez un peu ce brin de saule qui est au-dessous de nous... tout à l'heure il y en avait long comme mon fouet hors de l'eau, et maintenant on n'aperçoit plus qu'une douzaine de feuilles.

— Les voilà noyées ! dit Alfred.

— Si nous retournons en arrière, nous sommes sûrs qu'il nous en arrivera autant ! répliqua le paysan.

— Mais que faire, alors ? s'écria madame Loudun épouvantée.

— Faut continuer jusqu'au carrefour, dit résolument Jérôme ; là nous trouverons la route de la Briçhière, qui monte dans le pays et qui nous tirera des hautes eaux.

— Es-tu bien sûr de cela ?

— Vous allez voir.

Et la carriole se lança de nouveau en avant. La veuve, peu confiante dans l'intelligence de son guide, essaya de l'arrêter pour de nouvelles explications ; mais il ne voulut rien entendre.

— C'est pas le moment de causer, dit-il brusquement ; l'eau monte toujours, et si nous ne sommes à temps au carrefour, nous boirons la lavure de nos pieds ! Hé ! Grisonne, un bon coup de collier, ma vieille, si tu tiens à ta peau !

— Mon Dieu ! dit Alfred, qui était venu joindre sa mère sur le premier banc, il me semble que nous allons au-devant de l'inondation !

— Faut bien descendre pour remonter, répliqua Jérôme.

— Arrêtez ! s'écria madame Loudun au comble de l'inquiétude ; Jérôme, je vous défends d'aller plus loin ; vous nous perdez !

— Quand je vous dis que je vous sauve ! répéta le rustre obstiné ; vous ne voyez donc pas qu'on ne peut retourner sur ses pas ?

— C'est la vérité ! interrompit Alfred, qui venait de regarder en arrière et qui voyait tout inondé.

— Alors, nous sommes entourés ! s'écria ma-

dame Loudun ; malheureux ! où nous as-tu conduits ? laisse-nous descendre !

— Descendre ! pourquoi faire ? répondit Jérôme ; notre maîtresse croit-elle qu'il sera plus facile de se sauver à pied ?

— Alfred ! dit la veuve éperdue, c'est moi qui l'ai conduit à ce danger ! Mon Dieu ! sauvez-le ! sauvez mon fils !

Le jeune garçon troublé serra sa mère dans ses bras, en s'efforçant de la rassurer, mais d'une voix si émue qu'elle accrût l'agitation de madame Loudun.

Pendant ce temps, Jérôme s'était éloigné de quelques pas pour examiner la route.

Il revint en courant, saisit par le mors le cheval qui répugnait à marcher, et le força de le suivre.

Le clapotement des eaux arracha la mère et le fils à leur embrassement attendri.

En s'apercevant que leur conducteur continuait à s'avancer sur la route inondée, et que la carriole se plongeait toujours plus avant dans les eaux, tous deux crièrent au jeune garçon de prendre garde ; mais celui-ci, les yeux fixés sur les arbres qui bordaient le chemin et dont la cime dominait l'inondation, continuait à tirer Grisonne en avant, jusqu'à ce qu'elle refusât elle-même d'aller plus loin.

(La fin au prochain numéro.)

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ÉDUCATION D'ACHILLE.

(Suite.)

Madame Loudun avança la tête, et aperçut une barque montée par cinq ou six hommes qui leur faisaient signe. Jérôme arrêta la carriole.

— En arrière ! en arrière ! répétaient les voix qui venaient du bateau.

— On ne passe donc pas au carrefour ? demanda Jérôme.

— La jetée est percée en quatre endroits.

Madame Loudun poussa un cri d'épouvante.

— Où allez-vous ? reprit les mariniers.

— A Chantemerle.

— Chantemerle est sous l'eau depuis deux heures.

— Dieu ! mais les habitants ?

— Tout le monde était parti ; il n'y a pas eu de malheur.

Les voyageurs de la carriole ne purent en entendre davantage ; la barque, un instant arrêtée,

On lit dans le Français :

« Quelques journaux paraissent craindre qu'on ne donne trop d'importance à M. Gambetta par la poursuite qui vient d'être dirigée contre lui. Il peut être en effet humiliant pour un pays qu'un tel homme soit la personnification d'un parti et soit posé en rival du chef de l'Etat. Mais, cette humiliation, elle nous est déjà imposée par la conduite des gauches coalisées. Qu'on y répugne ou non, il faut se résigner à l'importance de M. Gambetta. M. Thiers ne compte pas et n'est qu'un masque dont on ne peut déjà plus se servir. Si la politique des conservateurs se personnifie dans le Maréchal, celle des 363 se résume dans M. Gambetta. Ce n'est pas la conduite du gouvernement qui crée cette alternative, et il vaut mieux après tout qu'elle apparaisse clairement aux yeux du pays. »

On lit dans le Moniteur :

« Il n'est pas exact, croyons-nous, que le gouvernement soit, comme on l'a dit, dans l'intention de poursuivre tous les journaux qui ont publié le discours prononcé à Lille par M. Gambetta. Les poursuites ne sont dirigées que contre la République française et contre M. Gambetta. »

« Quelques journaux s'étonnent du retard mis par le gouvernement à prendre une décision relativement à ces poursuites. Il n'est pas inutile d'en donner les raisons. »

« Le discours de M. Gambetta a paru dans la République française, qui en a eu naturellement la primeur, le vendredi 17 août, au moment même où le Maréchal, accompagné du président du conseil, partait pour Cherbourg. »

« Dans le conseil des ministres qui eut lieu le mardi 21, au retour du Maréchal, la question fut agitée; mais trois ministres étaient absents, le garde des sceaux fut d'avis qu'il convenait de ne pas prendre de décision avant leur retour. »

« Le conseil ne s'étant trouvé au complet que samedi, c'est ce jour-là seulement que les poursuites ont été discutées et arrêtées. »

Guerre d'Orient.

Le grand-duc commandant en chef de l'armée du Sud a adressé les télégrammes suivants :

Gorny-Stoudiène, vendredi 12 (24) août.

I. Midi, 10 m. — Hier, dès le matin, d'immenses forces turques ont attaqué Chipka avec acharnement de trois côtés à la fois; nos héros ont repoussé toutes les attaques et n'ont pas cédé un pouce de terrain, grâce à des tirailleurs qui sont arrivés sur des chevaux de Cosaques.

A six heures du soir, la 4^e brigade de chasseurs et six canons sont arrivés sur le théâtre de la lutte et ont pris part immédiatement au combat.

A neuf heures du soir, le 16^e bataillon de chasseurs a pris d'assaut les hauteurs en face du flanc droit de notre position. La lutte a duré avec acharnement jusqu'à minuit, au moment où a commencé l'éclipse de lune; mais la canonnade n'a pas cessé pendant toute la durée de l'éclipse.

Nos soldats ont repoussé les attaques contre toutes nos positions, malgré l'immense supériorité numérique de l'ennemi et un feu croisé meurtrier. La journée d'hier était la troisième de la défense héroïque du col de Chipka contre toute l'armée de Suleiman-Pacha.

Nos troupes n'ont rien mangé de chaud pendant quatre jours et ont passé quatre nuits sans dormir.

Des renforts considérables devaient arriver dans la nuit.

Le combat avait recommencé ce matin à quatre heures, autant qu'on en pouvait juger d'après la canonnade que l'on entendait à Gabrova; mais il a dû bientôt cesser, le bruit du canon ne s'étant plus fait entendre.

Les Turcs, après que leurs attaques du matin eurent été repoussées, ont renouvelé hier l'attaque d'Ayaslar avec des forces importantes et nos troupes se sont repliées sur la position de Sultan-Kioi.

Hier l'ennemi ne s'est avancé ni de Lovtcha ni de Plewna.

II. — 9 heures 5 du soir.

Aujourd'hui, la lutte à Chipka s'est bornée à une fusillade bien nourrie. Le flanc gauche des Turcs est culbuté et deux canons

qui battaient les derrières de notre position ont été retirés.

Gorny-Stoudiène, samedi 13 (25) août.

Midi 30 m. — Une vive fusillade a été échangée hier pendant toute la journée; elle ne s'est affaiblie que dans la soirée; nos soldats ont conservé toutes leurs positions. Les pertes sont grandes. Les blessés transportés à Gabrova pendant les quatre jours que dure la bataille sont au nombre de 27 officiers et de près de 990 hommes; on ne connaît pas encore celui des tués.

Aujourd'hui, samedi, une forte canonnade a de nouveau été dirigée sur Schipka, à partir de 9 heures du matin. C'est le cinquième jour de combat. Nous n'avons pas renouvelé l'attaque d'Ayaslar depuis le 11; les Turcs y ont concentré de grandes forces et s'y sont retranchés. Nos troupes sont disposées en vue de l'ennemi.

Dans les deux batailles qui ont eu lieu à Ayaslar le 11, nous avons perdu 4 officiers et 66 soldats tués, 11 officiers et 274 soldats blessés.

Tout est tranquille en face de Plewna et de Lovtcha.

On mande de Vienne :

« La Prusse aurait établi un cordon de troupes sur la frontière, pour empêcher les déserteurs russes de se réfugier dans le duché de Posen. »

« Cette nouvelle a causé une certaine émotion dans nos cercles politiques. »

Chronique militaire.

Certains journaux se sont émus du renvoi dans leurs foyers de quelques réservistes de la classe de 1870. Le Propagateur du Nord donne à ce sujet les explications suivantes :

« Depuis quelques jours, nous recevons des demandes de renseignements au sujet des réservistes de la classe de 1870, dont un grand nombre ont été renvoyés dans leurs foyers. »

« Ces renvois ont lieu aux termes d'une dépêche du ministre de la guerre, reçue le jour même de l'arrivée des réservistes. Elle prescrivait de renvoyer ceux qui avaient été exemptés par le conseil de révision en 1870, en vertu de l'article 13 de la loi du 1^{er} février 1868, comme soutiens de famille, aînés d'orphelins, aînés ou fils uniques de veuves, ou ayant des frères au service. »

« Le nombre des réservistes qui ont été ainsi renvoyés chez eux est considérable. »

« Néanmoins, des réclamations nombreuses ont été faites par des réservistes devenus fils de veuve depuis la révision de la classe. »

« Malgré la position souvent très-intéressante de ces hommes, l'autorité militaire n'a pu, à son grand regret, faire droit à leur demande, et elle n'a renvoyé chez eux que ceux sur lesquels le conseil de révision avait statué en 1870, ainsi que l'ordonnait strictement le télégramme du ministre. »

D'un autre côté, on lit dans la Décentralisation :

« Les vingt-huit jours des réservistes avaient été réduits, cette année, à vingt jours. On a fait mieux : un grand nombre d'entre eux, ceux probablement qui avaient le moins besoin de continuer leur instruction militaire, ont été renvoyés dans leurs foyers, après avoir porté vingt-quatre ou quarante-huit heures l'uniforme. Une correspondance d'une feuille parisienne dit que cela s'est fait à Lyon, et une feuille du Nord constate la même chose à Lille. Nous avons vu nous-même, aujourd'hui, tel réserviste de notre ville, parti pour une ville voisine, déjà revenu à son logis. »

« Il est probable que l'administration de la guerre a besoin de faire des économies; c'est, en outre, une preuve éclatante que donne le gouvernement du Maréchal de ses intentions pacifiques, une réplique aux colporteurs de faux bruits. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Courses de Saumur.

2^e Journée, mardi 28 août.

Mardi, c'était la journée des gros prix; aussi a-t-on vu se joindre aux écuries qui

avaient couru dimanche, de nouvelles écuries, naturellement des plus redoutables.

Pour le prix de la Société d'encouragement, onze chevaux avaient été engagés, sept se sont retirés devant Vaporeux, du haras de Lomay, Fraxinelle II, au comte G. de Juigné, Adalgise, à M. A. Lupin, et Balemier, à M. Fould.

Balemier a fait prime, et du reste le rang qu'il a tenu longtemps sur la piste pouvait faire croire que les enjeux en sa faveur étaient fondés. Mais s'il a montré de la vitesse, le fond lui a manqué. Cinq cents mètres avant les tribunes, on a vu la lutte s'engager entre Fraxinelle II et Adalgise. — Fraxinelle II, qui a été vainqueur dimanche avec M. de Vaulogé pour cavalier, a été battu mardi d'une longueur seulement par Adalgise. — Vaporeux arrivait troisième.

Le prix de la seconde course était un objet d'art, offert par la Société des courses à MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des juments de pur sang. Prime-Rose, montée par M. de Beaumont, se distingue au départ; cependant on fonde des espérances sur Javotte, qui lui dispute longtemps la tête. Mais Me Voilà, qui a déjà fait ses preuves dimanche et était arrivée seconde, battue par Loubère, veut prendre sa revanche et dépasse ses concurrents. Prime-Rose était seconde et Javotte troisième. M. Lhaillier montait Me Voilà, M. de Beaumont Prime-Rose, M. de Sonis Javotte.

Le prix de la ville de Saumur avait attiré de nombreux engagements et des jockeys célèbres allaient rivaliser de savoir et d'adresse; ce sont Lavis, Heslop, Sprauty, Martin, Cooper, qui montent Vaporeux, Le Balafre, Oiseleur, Fraxinelle II et Duc d'Aquitaine.

Les combattants ne se sont guère écartés: tout le parcours s'est fait en peloton serré, et ils sont arrivés devant les tribunes: Le Balafre premier, Duc d'Aquitaine second et Fraxinelle II troisième, distant seulement entre eux d'une demi-longueur. C'était une fort belle arrivée.

L'Ecole de cavalerie rentre en lice: cinq officiers se présentent au poteau pour la première course de haies. C'est sur Marthe que se portent tous les regards. Sur elle on fonde de grandes espérances; il est vrai qu'elle a beaucoup de train, mais elle perd dans les sauts. Quoi qu'il en soit, après avoir longtemps lutté à chances égales avec Spondée, Marthe, que monte M. Hache, sous-lieutenant, arrive première, et après elle Spondée, montée par M. de la Garenne, et troisième Guitare, montée par M. de Buffards.

Tout le parcours s'est fait à une très-bonne allure et dénote chez ces jeunes sous-lieutenants un véritable talent équestre.

Le steeple-chase militaire promettait d'être fort intéressant. C'est Potin, qui a gagné si facilement dimanche, à l'étonnement de tous, qui se mesure avec Andromaque, dont la réputation date de loin. Malheureusement, au milieu du parcours, Potin perd un fer; il y a un temps d'arrêt qui enlève toute indécision. Cet incident a été vivement regretté par MM. de Lur-Saluces et de Cahouet.

Comme on le voit, l'intérêt n'a pas manqué dans les diverses courses dont nous venons de donner le résultat; mais le grand steeple l'emporte sur tous. Celui de mardi comptera dans les annales des courses de Saumur. On ne peut assister, en effet, à un spectacle plus émouvant. Les situations se sont dessinées dès le début: le public a pu juger qu'il n'y avait pas à hésiter. D'une part, Port-Saïd, au vicomte de Vichy, marchait de pair avec Blaviette, au baron J. Finot; d'autre part, Duc d'Anjou, à M. H. Lord, se mesurait à chances égales avec Missionnaire, au capitaine Cadrillon.

Tous les obstacles ont été franchis avec la plus grande assurance en deux sections, et deux par deux comme nous venons de le dire, de sorte que l'attrait était double. Port-Saïd est arrivé premier, gagnant d'une longueur seulement sur son concurrent Blaviette. — Duc d'Anjou suivait de près et avait derrière lui Missionnaire.

La journée devait se terminer ainsi, mais il y a eu un *macht* entre Diana et Papinus. — Papinus était mal coté, son cavalier seul avait confiance en lui; son espoir n'a pas été trompé; Papinus est arrivé facilement premier aux tribunes, qui l'ont fort bien accueilli du reste, et laissait assez loin derrière lui Diana.

Jamais courses à Saumur n'ont été si brillantes, jamais la foule n'a été aussi grande. Sur les tribunes, on retrouvait les mêmes toilettes que la veille au carrousel;

sur le pavillon du centre, le même essaim de jeunes dames qu'entouraient les notabilités de notre pays, parmi lesquelles on remarquait M. Berger, ex-député et on remarquait plusieurs officiers de notre arrondissement. Plusieurs officiers supérieurs de l'état-major du 9^e corps d'armée assistaient également à ces fêtes. En un mot, la journée de mardi ne l'a cédée en rien à celle de dimanche. Le temps s'était mis de la partie, le soleil brillait parfois ardemment, mais souvent la brise amenait des nuages légers qui modéraient l'ardeur de ses rayons.

La commission des courses peut à juste titre être fière du résultat qu'elle obtient chaque année. Tous les souscripteurs la connaissent et lui savent gré des efforts qu'elle fait pour donner à nos réunions hippiques un intérêt de plus en plus grand. La population elle-même le constate et la redonne courses et du carrousel. En dehors d'aucune fête, aucune occasion de mouvement, de plaisir, de ressources mêmes, soit pour son commerce, soit pour l'octroi de la ville.

SOIRÉE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE.

M^{me} Royer-Chauvy, artiste dramatique, élève du professeur Talbot, du Théâtre Français de Paris et membre adhérent de la Société des auteurs dramatiques de Paris, rappelant Molière en jouant elle-même ses œuvres, donnera samedi prochain, 4^e septembre, à 8 heures du soir, à la Mairie de Saumur, une conférence sur les travaux manuels et moraux, suivie de deux petites comédies nouvelles et de diverses poésies, notamment une sur la Suisse, une sur Bé ranger, une sur André Chénier et un sonnet sur la violette.

Ouverture à 7 heures 1/2.

Prix des places: premières, 1 fr. 50; secondes, 1 fr.

Les conseils d'arrondissement ne se réuniront, peut-être, qu'en novembre. On n'ignore pas que ces conseils ont pour mission spéciale de délibérer sur la répartition des contributions. La Chambre des députés ayant refusé de voter les quatre contributions du budget de 1878, a mis les conseils d'arrondissement dans l'impossibilité d'agir, et cela au grand détriment des contribuables.

Les intentions du Gouvernement seraient donc de ne convoquer les conseils d'arrondissement que lorsqu'ils seront en mesure de délibérer, suivant la volonté de la loi, sur la répartition des contingents des contributions entre les communes.

D'après les renseignements centralisés par la maison Estienne de Marseille, la récolte en Maine-et-Loire se présente comme suit :

Pour les blés, médiocre; pour les seigles, assez bonne; pour les orges, médiocre; pour les avoines, assez bonne.

En quantités produites, le département de Maine-et-Loire aurait donné 2,380,000 hectolitres de froment; 45,000 hectolitres de blé méteil; 108,000 hectolitres de seigle; 240,000 hectolitres d'orge; 6,000 hectolitres de sarrasin; 3,000 hectolitres de maïs et de millet; 360,000 hectolitres d'avoine; 2,400,000 hectolitres de pommes de terre.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR.

AVIS.

Le tribunal de commerce de Saumur tiendra ses audiences de vacation les: 14, 28 septembre, 12 et 26 octobre 1877, à midi.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Concours d'admission en 1877.

Extrait de l'itinéraire que doit suivre le jury chargé d'examiner les candidats des départements pour l'admission à l'École Polytechnique en 1877 :

A Tours se rendront les candidats qui ont fait les compositions à Angers, à La Flèche et à Poitiers, le 21 septembre pour l'examen du 1^{er} degré, le 27 pour l'examen du 2^e degré.

Sur la seule publication du présent avis, les candidats doivent se tenir pour avertis et se rendre en temps utile dans celui des centres où ils ont droit de subir les épreuves orales.

Chinon. — Le tribunal correctionnel de Chinon a rendu son jugement dans l'affaire Joubert.

M. Joubert ayant adressé des excuses formelles à M. Herpin, a été condamné à 200 francs d'amende pour voies de fait.
M. Herpin a eu 16 fr. d'amende pour avoir crié : Vive le roi !

Administration des Postes. — Nous rappelons qu'en vertu d'un nouveau tarif publié par l'administration des postes, et à partir du 1^{er} septembre prochain, les correspondances partant de France à destination de la Perse, du Groenland et des colonies danoises, des Antilles, de la Confédération argentine, des villes d'Amoy, Canton, Foa-Chou, Hankow, Kien-Chow, Ning-Po et Swatow, par la voie de Hong-Kong, seront soumises à la taxe suivante :

Les lettres ordinaires, 40 centimes par 15 grammes ; les cartes postales, 20 cent. L'affranchissement est facultatif, mais les lettres non affranchies seront frappées d'une taxe de 70 centimes à la charge du destinataire.

Egalement à partir du 1^{er} septembre, les correspondances adressées en Perse (voie de Russie ou de Turquie) et dans les villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Orga (Chine), par la voie de Russie, seront soumises à la taxe de 30 centimes pour les lettres ordinaires de 15 grammes, et de 45 centimes pour les cartes postales.

Les lettres non affranchies seront taxées à raison de 60 centimes par 15 grammes.

A cette époque de l'année, nous avons le dossier des machines à battre !

Voici les deux derniers accidents qui nous sont signalés :

Ily a quelques jours, le sieur Jean Babin, fermier à la Bronnière, commune de Vienne (Vienne), battant du grain au manège, s'est fait prendre par une « tire » et a été grièvement blessé. Peu s'en est fallu qu'il n'eût le corps tout entier broyé.

Dans la même semaine, le nommé Gilles Unvoy, âgé de 28 ans, propriétaire, demeurant au village de Kerdanou, en Bégard (Côtes-du-Nord), était occupé à alimenter une machine à battre chez le sieur Jean Callec, cultivateur en la commune de Saint-Laurent.

Vers 8 heures 1/2 du matin, Unvoy voulut arrêter le tambour à l'aide d'une gerbe de blé. Son pied ayant glissé, il perdit l'équilibre et sa main fut prise dans le batteur et complètement broyée.

Le Phylloxera à Vendôme. — Nous lisons dans le Loir :

« Jeudi, a eu lieu, au Musée, une réunion composée de propriétaires-viticulteurs et de notables de la ville et des environs. Cette réunion avait pour but d'examiner des ceps de vignes recueillis dans plusieurs de nos localités viticoles, principalement à la Haute et à la Basse-Guinière, au Bois-la-Barbe, et que l'on soupçonnait d'être envahies par le phylloxera : elle était présidée par M. Alexandre Gérard, grand propriétaire de vignes à la Rosse, près Montoire, et l'un des principaux administrateurs de la manufacture de Saint-Gobain ; au nombre des personnes présentes se trouvait M. de Trémault, maire de Vendôme, M. Ernest Peltreau, notaire, MM. Cormier-Genty et Thillier, membres du bureau du Comice agricole, ainsi que plusieurs viticulteurs. Un examen minutieux, fait à l'aide du microscope, des différents ceps mis sous les yeux de ces Messieurs, paraît leur avoir fait reconnaître la présence du phylloxera dans notre contrée.

« Quoi qu'il en soit, on annonce la visite prochaine du savant M. Boitel, inspecteur général, que M. le ministre de l'Agriculture aurait chargé, nous assure-t-on, de se rendre dans le Vendômois, et de consigner dans un rapport le résultat de ses observations.

« Nous espérons donc être en mesure, d'ici à peu de temps, de donner de plus amples informations à nos lecteurs. »

Tribunaux.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'ANGERS.
Electeurs privés du droit électoral. Vote illicite. Condamnation.

En ce temps d'élections, il peut être utile de rappeler que certaines condamnations

judiciaires enlèvent à ceux qui les ont subies le droit de prendre part au vote, et que des peines sévères peuvent être infligées à ceux qui enfreignent cette défense.

En 1873, le tribunal d'Angers a condamné à des peines d'amende 180 de ces individus, qui avaient ainsi voté sans droit.

En 1876, on a pensé que ces jugements devaient avoir éclairé tout le monde, et des contrevenants, encore très-nombreux, ont été condamnés à plusieurs mois d'emprisonnement.

Cela n'a pas empêché de nouvelles récidives aux dernières élections municipales.

Ainsi, à l'audience du 25 courant, des condamnations ont été prononcées pour le même délit. Un individu a été condamné à 6 jours de prison et 25 francs d'amende ; un autre, dont les antécédents judiciaires étaient encore moins recommandables, a été condamné à 2 mois d'emprisonnement. Le parquet poursuit encore d'autres délinquants, qui seront jugés prochainement.

Faits divers.

Dimanche, dit le *Salut public*, de Lyon, la maison de correction de Saint-Joseph a été mise en émoi par une tentative d'assassinat commise par un détenu, sur la personne de l'abbé Boulachon, aumônier de cette prison. L'aumônier a l'habitude de descendre chaque jour pendant la récréation dans le préau où sont réunis les détenus.

Pendant la récréation du 26, M. Boulachon, après s'être promené pendant quelques minutes avec les détenus, s'était arrêté au milieu d'un groupe auquel il racontait une histoire, quand, tout à coup, un détenu se précipita sur lui et lui porta à la tête un coup d'un instrument tranchant. L'arme frappa l'aumônier au front, la lame se courba sur l'os frontal et fit une déchirure circulaire autour du sourcil gauche. Le meurtrier est aussitôt désarmé par les autres détenus, les gardiens s'en emparent et le mettent au cachot.

M. le directeur des prisons du Rhône, assisté de son personnel de service, procéda immédiatement à une enquête de laquelle il résulte que le détenu qui s'est rendu coupable de ce crime est un pensionnaire habitué de la maison, chez lequel plusieurs fois déjà on a constaté des signes d'aliénation mentale. M. l'abbé Boulachon, quoique blessé grièvement, sera bientôt remis.

On écrit d'Alger, 25 août :

« Un nouvel exemple de charité chrétienne que nous sommes heureux d'offrir à MM. les radicaux et libres-penseurs :

« La nuit dernière, rue de la Marine, 44, un étranger se mourait ; vite un prêtre est appelé ; mais, malgré toute sa promptitude, il arrive trop tard... Il n'en administre pas moins au mort les derniers secours de la religion, les dernières prières, et (l'étranger était pauvre, paraît-il) il aide même à l'ensevelissement !

« Au moment de se retirer, le digne curé entend la veuve du mort, tout en pleurs, exprimer son désespoir de ne pouvoir, faute d'argent, faire connaître télégraphiquement à sa famille le malheur qui vient de la frapper : sans prononcer une parole, simplement, noblement, le prêtre se retourne et vide son porte-monnaie sur la table !...

« Et sans vouloir seulement faire connaître son nom, le digne représentant de Dieu s'est enfilé timidement, presque comme s'il avait commis une mauvaise action.

« Qu'en pensent MM. les détracteurs du clergé ? »

M. Godard vient de faire deux cents kilomètres en deux heures — en ballon.

Parti de Saint-Etienne lundi soir à dix heures cinq minutes, en compagnie d'un habitant de la ville, il a opéré sa descente à minuit, à Saint-Germain-du-Plain, à quinze kilomètres de Chalon, c'est-à-dire à deux cents kilomètres de son point de départ.

Quelle course ! M. Godard assure, du reste, qu'il a fait là une des ascensions les plus périlleuses qu'il ait jamais exécutées.

Ces jours-ci est arrivé à Paris un pauvre homme qui vient d'être en Angleterre le

héros d'une aventure bien lamentable. Il se nomme Adwards Philip.

Il y a cinq ans, sous une inculpation imputée de faux, il était enfermé dans la prison de Clerkenwill. C'était à cette époque un homme de forte corpulence, sans avoir cependant rien d'extraordinaire.

Malheureusement, l'instruction de son affaire dura neuf mois, et pendant ce temps, comme il s'ennuyait d'une façon effroyable, il se mit à manger six fois par jour en très-grande quantité pour se désennuyer. En même temps il ne prenait aucun exercice, refusant d'aller au préau.

Et il engraisait dans des proportions qui le faisaient rire lui-même.

— Bah ! disait-il, quand je serai libre, toute cette graisse-là tombera.

Un jour, l'ordre de le mettre en liberté arriva ; son innocence était reconnue. Il voulut se précipiter dehors... Malheur ! la porte de pierre était devenue trop étroite, et il ne put passer.

Désespéré, il voulut maigrir ; mais il ne put dompter son formidable appétit. Huit jours après, il avait encore engraisé.

Alors, il écrivit une supplique à la reine pour qu'une brèche fût faite aux murs de la prison de Clerkenwill. L'administration anglaise ayant de grands rapports avec l'administration française, la supplique resta quatre ans dans les bureaux, et c'est seulement il y a un mois qu'il a été fait droit à cette étrange requête.

De colère, M. Philip a quitté l'Angleterre pour toujours, et il demeure à présent à Paris, rue de Lyon.

Une importante découverte archéologique a été faite récemment dans l'arrondissement d'Issoire.

Un propriétaire de Tourzel, commune de Ronzières, en creusant la terre à une certaine profondeur pour en tirer du sable, a mis à découvert les restes fossiles d'un animal d'une dimension extraordinaire et qui, d'après des découvertes faites précédemment dans la contrée, ne saurait être qu'un mastodonte.

M. le directeur du musée de Clermont a été immédiatement informé.

Dimanche dernier, à Bologne, on a distribué les prix aux élèves des écoles du dimanche. Détail curieux : une écolière âgée de 71 ans, Christina Galletti, est allée recevoir son prix. Elle a été l'objet d'une ovation.

Deux géants, dont le mariage attira l'attention de Londres, il y a quelques années, le capitaine Bare et miss Anna Swain, vivent tranquillement près de Rochester, en Amérique. Le mari a sept pieds et demi de haut, la femme a un pouce de plus que lui. Chacun des deux conjoints pèse plus de 200 kilos. Les chambres de leur maison ont dix-huit pieds de haut et les portes douze pieds. Leur lit est long de dix pieds et tout l'ameublement est fabriqué dans ces proportions énormes.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 29 août 1877.

La spéculation à la hausse a été désagréablement surprise par l'élévation à 5 0/0 de l'escompte de la Banque d'Angleterre. La continuité des retraits d'or pour compte des États-Unis et de l'Allemagne nous avait fait indiquer cette mesure comme imminente, mais bon nombre d'acheteurs s'étaient bercés de l'espoir que l'adoption pourrait en être retardée jusqu'à la semaine prochaine, c'est-à-dire jusqu'à la liquidation. La précipitation avec laquelle les directeurs de la Banque d'Angleterre se sont cru obligés d'agir, a jeté une certaine émotion sur notre marché ; les acheteurs les plus chargés ont jugé opportun de s'obliger. Aujourd'hui, les Consolidés arrivent sans changements à 95 1/16 ; si Londres compte avec tant de philosophie le renchérissement du prix de l'argent, pourquoi nous montrons-nous plus impressionnables ? L'ouverture se fait à quelques centimes au-dessus des derniers cours d'hier, 70.85 sur le 5 0/0, 103.95 sur le 5 0/0 et 70.10 sur le 5 1/8 italien. Ces prix paraissent devoir être les plus bas de la journée, la spéculation à la hausse trouve un appui inattendu dans

les demandes des recettes générales. Elles portent sur 11,000 fr. de 5 0/0. Ce sont les plus gros chiffres du mois. La fermeté des cotes allemandes est également de nature à arrêter la réaction à notre Bourse. Les valeurs se traitent à peu près aux mêmes prix qu'hier.

(Correspondance universelle.)

Marché de Saumur du 25 août.

| | | | | |
|---------------------------------|-------|--------------------------|-----|--------|
| Froment (l'h.) 77 | 24 | Huile chenc. | 50 | — |
| 2 ^e qualité . . . 74 | 23 79 | Huile de lin. | 50 | — |
| Seigle 75 | 12 75 | Graine tréfle | 50 | — |
| Orge 65 | 14 75 | — luzerne | 50 | — |
| Avoine h. bar. | 50 | Foin (dr. c.) | 780 | 55 |
| Fèves 75 | 15 50 | Luzerne | — | 780 45 |
| Pois blancs . . . 80 | 44 | Paille | — | 780 35 |
| — rouges 80 | 34 | Amandes . . . | 50 | — |
| Graine de lin. | 70 | Cire jaune . . | 50 | 250 |
| Farine, culas. | 157 | Chanvres 1 ^{re} | — | — |
| Colza 65 | — | — qualité (52 k. 500) | — | — |
| Cbenevis 50 | — | 2 ^e | — | — |
| Huile de noix. | 50 | 3 ^e | — | — |

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

| | | |
|--------------------------------|-------------------------|-------|
| Coteaux de Saumur, 1876. | 1 ^{re} qualité | à 140 |
| Id. 1876. | 2 ^e id. | à 60 |
| Ordin., envir. de Saumur 1876. | 1 ^{re} id. | à 65 |
| Id. 1876. | 2 ^e id. | à 50 |
| Saint-Léger et environs 1876. | 1 ^{re} id. | à 60 |
| Id. 1876. | 2 ^e id. | à 53 |
| Le Puy-N.-D. et environs 1876. | 1 ^{re} id. | à 50 |
| Id. 1876. | 2 ^e id. | à 45 |
| La Vienne, 1876. | — | à 45 |

ROUGES (2 hect. 20).

| | | |
|--------------------------|-------------------------|-------|
| Souzay et environs, 1875 | — | à 115 |
| Id. 1876 | — | à 115 |
| Champigny, 1875 | 1 ^{re} qualité | à 150 |
| Id. 1876 | 2 ^e id. | à 150 |
| Id. 1876 | 1 ^{re} id. | à 150 |
| Id. 1876 | 2 ^e id. | à 120 |
| Varrains, 1875 | — | à 110 |
| Varrains, 1876 | — | à 110 |
| Bourgoeil, 1875 | 1 ^{re} qualité | à 110 |
| Id. 1876 | 2 ^e id. | à 110 |
| Id. 1876 | 1 ^{re} id. | à 110 |
| Id. 1876 | 2 ^e id. | à 110 |
| Restigné 1875 | — | à 110 |
| Id. 1876 | — | à 110 |
| Chinon, 1875 | 1 ^{re} id. | à 110 |
| Id. 1876 | 2 ^e id. | à 110 |
| Id. 1876 | 1 ^{re} id. | à 110 |
| Id. 1876 | 2 ^e id. | à 100 |

LES FRERES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Fumouze-Albespeyres : Produits pharmaceutiques ; voir aux annonces.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé) contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de Valenciennes, à Paris. — Eriger les nouvelles marques de garantie. Dépôt à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN

PARIS, 1875 et 1876. Médaille d'argent. Médaille d'or.



Plusieurs Mentions et Médailles de 2^e classe. 46 ANNÉES D'EXPÉRIENCES, 3,000 CERTIFICATS d'Agriculteurs, de Présidents de Comices agricoles, etc. Récoltes saines et abondantes, 45 FR. PAR HECTARE. Nous engageons tous les cultivateurs, à ne faire aucune semence ou plantation, en grande ou petite culture, avant d'avoir lu la brochure expédiée franco par le fabricant de l'ENGRAIS BOUTIN. Guide pratique des divers travaux de chaque mois. S'adr. à M. James BOUTIN, 96, avenue des Ternes, Paris.

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

PRIME GRATUITE
MANUEL DES CAPITALISTES
Un fort volume in-8^o.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 AOUT 1877.

| Valeurs au comptant. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | Valeurs au comptant. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | Valeurs au comptant. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. |
|----------------------------------|------|----------------|--------|---------|---|------|----------------|--------|---------|-------------------------|-----|----------------|--------|---------|
| 3 % | 70 | 90 | | | Crédit Foncier, act. 500f. 250 p. | 720 | | | | Canal de Suez | 692 | 50 | | 3 75 |
| 4 1/2 % | 102 | 25 | | | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. | 635 | | | | Crédit Mobilier esp. | 430 | | 5 | 2 30 |
| 5 % | 106 | | 10 | | Crédit Mobilier | 142 | 50 | | | Société autrichienne | 560 | | 15 | |
| Obligations du Trésor, t. payé. | 485 | | | 50 | Crédit Foncier d'Autriche | 301 | 25 | 3 | 75 | OBLIGATIONS. | | | | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 229 | | | | Charentes, 500 fr. t. p. | 135 | | | | Orléans | 328 | 25 | | |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 495 | | | | Est | 620 | | | | Paris-Lyon-Méditerranée | 326 | | | |
| 1865, 4 % | 510 | | | | Paris-Lyon-Méditerranée | 1018 | 75 | | | Est | 323 | 50 | | |
| 1869, 3 % | 381 | | | | Midi | 760 | | | | Nord | 327 | 50 | | |
| 1871, 3 % | 370 | | | | Nord | 1245 | | | | Ouest | 326 | 50 | | |
| 1875, 4 % | 494 | | | | Orléans | 1066 | | | | Midi | 326 | | | |
| 1876, 4 % | 489 | | | | Ouest | 690 | | | | Charentes | 208 | 75 | | |
| Banque de France | 3085 | | | | Vendée, 500 fr. l. p. | 1225 | | | | Vendée | 135 | | | |
| Comptoir d'escompte | 665 | | | | Compagnie parisienne du Gaz | 502 | 50 | | | Canal de Suez | 541 | 50 | | |
| Crédit agricole, 200 f. p. | 380 | | | | C. gén. Transatlantique | | | | | | | | | |
| Crédit Foncier colonial, 300 fr. | 360 | | | | | | | | | | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
 (Service d'été, 5 juin 1877).
DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 8 minutes du matin, express-poste (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
 6 — 45 — — — — — omnibus-mixte.
 1 — 1 — — — — — omnibus.
 4 — 10 — — — — — omnibus-mixte.
 10 — 37 — — — — — omnibus.
DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 2 heures 26 minutes du matin, direct-mixte, omnibus.
 4 — 40 — — — — — omnibus.
 11 — 40 — — — — — omnibus-mixte.
 4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
 10 — 38 — — — — — omnibus-mixte.
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M^e GUÉRET, notaire à Brain.

VENTE MOBILIÈRE
APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 2 septembre prochain, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, aux Bouchettes, commune de Brain, près le bourg d'Allonnes, à la vente des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M^{me} des Roches.

On vendra :
 Plusieurs lits, couettes, matelas, bon linge, effets, tables, commodes, armoires, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.
 On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE
UN VASTE ENCLOS EN JARDIN,

Entouré de murs avec espaliers, Situé commune de Bagueux.
 Plusieurs appartements, écurie, remise et manège à eau.
 Superficie : 50 ares environ.
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE MAISON

Rue Saint-Jean,
 Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans écornure.
 S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER
DE SUITE,
UN QUETIER

Joignant le collège Saint-Louis.
 S'adresser rue de Poitiers, 48.

A LOUER
PORTION DE MAISON

Rue Haute-Saint-Pierre.
 S'adresser à M. GIRARD père.

A VENDRE

Une bonne CHIENNE COUCHANTE, âgée de deux ans, bien dressée pour la chasse sur l'eau et sur terre.
 S'adresser à M. HUBERT, garde particulier à Milly. (458)

LIVRES ANCIENS
A VENDRE

ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire raisonné des connaissances humaines, par DE FELICE, 48 volumes de texte, 10 volumes de planches, 58 volumes in-4°; Yverdon, 1770.

ESSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE, 1 volume; Paris, 1657.

CHILIADES ADAGIORUM, D. ERASMI ROTTERDAMI, 1 volume; Cologne, 1540, etc., etc.

S'adresser à M. DEMAU, à Saint-Lambert-des-Lévées, près Saumur (Maine-et-Loire).

CHEMISERIE PARISIENNE
A. MURAY

SAUMUR,
 Demande deux mécaniciennes et des ouvrières.

AVIS

La CHASSE EST INTERDITE sur les propriétés de M^{me} LEHOU-DAUDET, situées communes d'Allonnes, Vivy et Neuillé. (459)

CHASSE
 La chasse est formellement interdite sur la terre du Pré, commune d'Allonnes, à toute personne qui ne sera pas munie d'une permission écrite de M. DE LESPAGNEUL.

CHANGEMENT DE DOMICILE
 M. HATIN, vétérinaire, demeure présentement rue Verte, n° 4, près la Gendarmerie. (434)

A LA MONTRE DE BOIS.

MONTRES PERFECTIONNÉES
 Garanties quatre années.
 Payables après six mois d'essai.

Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait.
 S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Paray, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (520)

Une DAME DEMANDE UNE PLACE de dame de compagnie.
 Bonnes références.
 S'adresser au bureau du journal.

UN VALET DE CHAMBRE, connaissant également les soins des chevaux et pouvant être cocher, demande un emploi. — Bons certificats.
 S'adresser au bureau du journal.

M. RIILLANT
ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur,

Maison Beurois,
 Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
 Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES MUTUELLES contre la mortalité des BESTIAUX, PAYANT intégralement SES SINISTRES.
 Demande des REPRÉSENTANTS dans toute la France. Belle rétribution, appointements annuels. S'adresser à la direction générale, rue de 4 Roues, 32, AU MANS.

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOZUE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage de produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur.
 Exiger la signature d'Albespeyres.
 Prix : 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmatiques de B^m Barral. Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du Codex; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine.
 Exiger sur chaque boîte la signature B^m Barral. Prix : 3 fr.

Cataplasmes Jouanique, en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir.
 Exiger sur chaque boîte la signature Jouanique. Prix : 2 fr.

Capsules Raquin, APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU dans le traitement des maladies secrètes. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas.
 Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOZUE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.
 Dépôt dans toutes les Pharmacies.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
 Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :
 Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.
 Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.
 La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
 Le volume broché pour Paris 5 fr. d° pour les départements 4 fr.

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,
 Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,
 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varicèzes, de ceintures ventrières et abdominales.
 Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
 Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
 On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompé de H. Monchovaut.

MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes Pilules purgatives et dépuratives de CAUVIN sont employées avec succès, meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

- Acreté du sang.
- Age critique, retour d'âge.
- Aigreurs.
- Angine, esquinancie, mal de gorge chronique.
- Apoplexie, coup de sang.
- Asthme.
- Bile, maladies bilieuses.
- Bourdonnements d'oreilles.
- Bronchite, rhume, catarrhe.
- Catarrhe pulmonaire, vésical.
- Gauchemar.
- Clous, furoncles.
- Constipations, échauffement d'intestins.
- Couches (suite de).
- Convalescence difficile.
- Crachement de sang.
- Dartres, maladies de la peau.
- Débilité, faiblesse générale.
- Démangeaisons.
- Digestions laborieuses.
- Echauffement de la poitrine, des intestins.
- Engorgements.
- Engourdissements.
- Epilepsie, haut mal, mal caduc.
- Erysipèle (disposition aux).
- Etouffements.
- Faiblesse.
- Fèvres intermittentes.
- Flatuosités, vents, gaz, coliques ventueuses.
- Flueurs blanches.
- Foie (maladies chroniques du).
- Gale (suite de la).
- Gastralgie.
- Glaïres, affections glaireuses.
- Glandes.
- Goutte, rhumatisme goutteux.
- Gravelle.
- Hydropisies.
- Hypochondrie, spleen, mélancolie.
- Hystérie, vapeurs.
- Indigestions (disposition aux).
- Inflammation chronique des intestins, de la poitrine.
- Insomnie, mauvais sommeil.
- Jannisse, icteré.
- Lait répandu, maladies lacteuses.
- Maux de tête, céphalalgie.
- Migraïne.
- Névralgies.
- Obstructions internes.
- Ophthalmies, maux chroniques des yeux et des paupières.
- Papillations.
- Paralysies.
- Pituites.
- Rachitisme, enfants toulés.
- Règles ou flux menstruel (retards, difficultés des).
- Rhumatismes, douleurs, fratcheurs.
- Rhumes négligés.
- Sciaticque, goutte sciaticque.
- Scrofules, écrouelles, humeurs froides.
- Sevrage.
- Suppressions de cautères, vésicatoires, sétons.
- Supuration d'oreille.
- Tiraillements d'estomac, débilements.
- Ulcères, plaies suppurantes.
- Varices ulcérées.
- Vers intestinaux.
- Vertiges.
- Vapeurs nerveuses.

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis. (433)

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
 TONIQUE ET HYGIÉNIQUE
AMER PICON
 Supérieur à tous. Bouteilles ornées de 1^{re} médailles à toutes les Expositions OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
 DANS TOUS les CAFÉS
 Entrepôt général de France et l'Étranger
 BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSILLE

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.
 Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le flacon d'essai 2 fr. — Selon destruction immédiate de la vermine sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour guérir les engelures en deux heures.
 DÉPÔT A SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU. (394)

LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris.
 Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

| PREMIÈRE ÉDITION | DEUXIÈME ÉDITION |
|---|---|
| COMPRENANT | COMPRENANT |
| 1° Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures; | 1° Chaque semaine, le Numéro de huit pages, comme de première édition; |
| 2° Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures. | 2° Chaque mois, la double planche de Patrons; |
| | 3° Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, coloriée et imprimée sur papier de luxe. |
| UN AN : 12 FR. — SIX MOIS : 7 FR. — TROIS MOIS : 3 FR. 50. | UN AN : 25 FR. — SIX MOIS : 13 FR. 50. — TROIS MOIS : 7 FR. |

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
 Certifié par l'imprimeur sousigné.